

Programme Local de l'Habitat de la CCT

Synthèse

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) élaboré par notre CCT est un document cadre pour la période 2024-2029.

Il doit répondre aux besoins en logements et en hébergement et favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale.

Le PLH est constitué d'un diagnostic, d'orientations et d'un programme d'actions.

De cette étude, il en ressort que le marché immobilier est très hétérogène. Le scénario retenu, en articulation avec le Scot correspond à un volume de résidences principales à créer en 6 ans de 1365 soit 228 logements par an.

Ce scénario doit permettre une croissance maîtrisée de la population tout en prenant compte de la gestion économe du foncier dans la perspective du Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

Le programme de ce PLH est articulé autour de 9 actions.

Les principales :

- Favoriser l'émergence d'un programme foncier habitat
- Développer un programme d'engagement des bailleurs sociaux quant à la mise à niveau du patrimoine.
- *Soutenir la lutte contre l'habitat indigne.*

Les bailleurs sociaux :

Pour un parc social de 2800 logements, La Thelloise a au moins 11 interlocuteurs différents.

L'Opac dispose de plus de 1000 logements. Ce bailleur est présent dans presque chaque commune sauf Précý -sur-Oise.

Notre commune compte actuellement 219 logements locatifs au 1^{er} janvier 2024.

Pour notre commune, une perspective PLH a été proposée :

Voir document :

Les chiffres sont à redéfinir.

Ce projet du PLH avait été arrêté par la délibération au conseil communautaire du 6 décembre 2023.

Notre position est de donner **un avis favorable sous réserve** de revoir les chiffres proposés dans la perspective PLH 2024-2030